

Résultat de la consultation « **renouveler et recomposer les quartiers** ».

Date du jury : 12 janvier 2006

Cette consultation de recherche porte sur les stratégies et les effets de la recomposition spatiales des quartiers, notamment à partir des sites dans lesquels il y a eu ou il est prévu des démolitions.

Cette consultation est organisée autour de plusieurs chapitres: les acteurs et les raisons de l'action, les habitants, les opérateurs et la nouvelle urbanité.

- Six projets ont été retenus :

Refaire de la ville dans les quartiers par la rénovation urbaine, présenté par Agnès Berland-Berthon, Université de Bordeaux III.

La démolition et le système local d'acteurs, présenté par Thierry Vilmin, Logiville.

Rénovation urbaine et relogement : l'émergence de figures nouvelles de la mixité, présenté par Gérard Darris, CERUR, Rennes.

Contre les démolitions, la patrimonialisation d'un savoir habitant ? présenté par Sabine Dupuy, École d'architecture de Normandie.

La démolition à travers ses justifications : l'analyse du cas de Grande-Synthe, présenté par Marion Segaud, Université du Littoral, Dunkerque.

Les réenchantelements de La Courneuve. De l'ancienne cité des 4000 sud aux futurs quartiers de la Tour et Les Clos, présenté par Alessia de Biase, École d'Architecture de Paris la Villette,

- Sept autres projets ont été retenus sous quelques réserves qui devraient être levées prochainement avec les équipes concernées :

Les dossiers ANRU à Marseille, présenté par Jean-Louis Parisis, GERM Marseille

Représentations et légitimités, présenté par Paulette Duarte, IUG Grenoble

Anticiper les effets des démolitions, présenté par Laurence Dini, GERAU conseil Paris

Dérégulation spatiale et marginalité urbaine, présenté par Michel Peroni, CRESAL, Saint-Étienne

L'habitant, un acteur incontournable, présenté par Armel Huet, ARES, Rennes

Forme architecturale et urbaine, présenté par Anne Faure, Arch'urba, Paris

La ville perforée, présenté par Christa Aue, Urbaniste

- Le **projet Recomposer les territoires urbains** présenté par Claude Jacquier, PACTE Grenoble pourrait être l'objet d'un autre mode de financement.